



Procès-verbal de la réunion du 18 mars 2022

adopté le 1er juillet 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION 272^{ème} séance (6^{ème} séance du 10^{ème} mandat)

ORDRE DU JOUR

I.	Ado	option de l'ordre du jour	3
II.	Apı	probation des projets de procès-verbaux des séances du 2 décembre 2021	3
III.	Éle 1. 2.	ctions et désignations	3
IV.	Co. 1. 2.	mpte financier de l'année 2021	4
V.	1. 2. 3.	écution du budget et du programme sur l'exercice 2022	5
VI.	Pilo 1. 2. 3. 4.	Datage stratégique de l'Etablissement et du 11ème programme d'intervention	6 6 7
VII.	1. 2.	mpte rendu de gestion et vie de l'Etablissement	8 8
VII.	DΙV	ers	8

La séance est présidée par Mme CHEVALIER.

La Présidente énumère les pouvoirs donnés et constate que le guorum est respecté :

- M. DEPAIX à M. INGWILLER
- Mme GENESSEAUX à M. REININGER
- Mme ARNOLD à M. BAUER

I. Adoption de l'ordre du jour

Sans observation de la part des membres du Comité de Bassin, l'ordre du jour est adopté.

II. Approbation des projets de procès-verbaux des séances du 2 décembre 2021

Sans observation de la part des membres du Comité de Bassin, le procès-verbal de la séance du 2 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

III. Élections et désignations

La Présidente demande à M. HOELTZEL de présenter le cadre des élections.

1. du/de la Vice-Président(e) « collectivités territoriales »

M. HOELTZEL précise que tous les membres du Conseil d'Administration votent. Il s'agit de désigner un Vice-Président du Conseil d'administration issu du collège des collectivités territoriales en remplacement de M. Édouard JACQUE. Le scrutin aura lieu à bulletin secret.

Mme BARDOT propose la candidature de M. INGWILLER.

Aucune autre candidature n'est déclarée.

M. HOELTZEL soumet donc la candidature de M. INGWILLER au vote.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Par 29 voix favorables et 1 bulletin blanc, M. INGWILLER est élu à la majorité Vice-Président du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

La délibération n° 2022/01 concernant l'élection du Vice-Président « collectivités territoriales » du CA est adoptée.

- M. INGWILLER remercie les membres du Conseil d'Administration pour ce témoignage de confiance.
 - 2. de trois membres de la Commission des aides financières au titre de représentants des collectivités territoriales
 - 3. de trois membres de la Commission des Programmes représentant les collectivités territoriales au Conseil d'Administration
- M. HOELTZEL explique qu'il faut remplacer Mme GIMMILLARO, M. JACQUE et M. VALDEVIT, représentants du collège des collectivités territoriales, au sein de la Commission des aides financières et de la Commission des programmes. Mme Maryvonne BUCHERT a transmis sa candidature pour intégrer les deux Commissions.

- M. HENRION se propose également pour reprendre la place de son prédécesseur dans les deux Commissions.
- M. HOELTZEL soumet au vote ces deux candidatures.

Mme BUCHERT et M. HENRION sont désignés à l'unanimité membres de la Commission des aides financières et de la Commission des programmes.

Les délibérations n° 2022/02 et n° 2022/03 sont adoptées.

IV. Compte financier de l'année 2021

- 1. Note de gestion de l'ordonnateur
- 2. Adoption du compte financier et affectation du résultat (pour délibération)

La Présidente signale que l'Agence de l'eau subira pour la première fois un écrêtement des redevances à hauteur de 1,5 % des recettes. Il devenait inévitable puisque l'agence tangentait le plafond presque tous les ans. L'exposé montrera également que l'agence subit de fortes variabilités des assiettes, qu'il faudra expertiser cette année.

Mme CASTEJON et M. LIARD présentent la note de gestion de l'ordonnateur et le compte financier de l'année 2021.

Débat

- M. BAUER demande si les 2,3 millions d'euros de dettes correspondent à des dettes fournisseurs.
- **M. LIARD** le confirme. Il s'agit de factures qui n'étaient pas encore payées en fin d'exercice. Elles peuvent aussi être liées à des services qui ne sont pas encore forcément émis en facturation. M. LIARD signale que ce niveau d'endettement reste faible et que le délai de paiement des fournisseurs est rapide à sa connaissance.
- **M. INGWILLER** estime que l'utilisation du terme « bénéfice », qui apparaît dans la présentation projetée à l'écran, est inappropriée puisqu'un bénéfice est commercial. L'Agence réalise un excédent.
- La Présidente soumet ensuite au vote la délibération relative à l'adoption du compte financier et à l'affectation du résultat 2021.

La délibération n°2022/04 est adoptée à l'unanimité.

V. Exécution du budget et du programme sur l'exercice 2022

La Présidente rappelle que le compte financier a montré un niveau exceptionnel d'engagements en 2021 et que la révision du programme a conduit à prolonger cette capacité de financement jusqu'à la fin de ce programme. Il est important de poursuivre cette dynamique.

1. Rapport du Président de la Commission des aides financières du 3 mars 2022 (pour information)

M. BAUER, Vice-Président du CA, qui a présidé la CAF du 3 mars en l'absence de M. DEPAIX, présente le rapport de la réunion du 3 mars 2022, qui ne suscite pas de débat.

2. Point sur l'exécution financière (pour information)

La Présidente signale que ce point d'étape est important dans la mesure où les Agences de l'eau, comme les autres opérateurs, seront questionnées vis-à-vis du plan de relance, qui a engendré des engagements massifs d'aides sans être suivis forcément de démarrages des travaux.

Mme CASTEJON présente ensuite le point sur l'exécution financière, qui ne soulève pas de questions.

3. Budget rectificatif n°1 pour l'année 2022 (pour délibération)

La Présidente rappelle que l'augmentation de la contribution au budget de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) avait été présentée lors du Conseil d'administration du 2 décembre 2021.

- **M. HOELTZEL** précise que cette hausse de la contribution à l'OFB correspond à 475 000 euros, soit un taux de contribution de l'ordre de 5,6 % par rapport à l'abondement national du budget de l'OFB. L'idée aujourd'hui est de profiter de cette circonstance pour faire intervenir un représentant de l'OFB qui va présenter la situation financière et la trajectoire de l'OFB.
- **M. MORVAN**, Directeur régional Grand Est de l'OFB, présente un point sur le budget de l'Office Français de la Biodiversité.

Débat

- **M. REININGER** relève qu'une mission de police est financée par l'Agence de l'eau. Par le passé, il avait pourtant entendu dans cette instance qu'il était hors de question pour l'agence de financer la police de l'environnement, qui est une mission régalienne relevant de l'État.
- M. REININGER a le sentiment que l'Agence est vue comme une « poule aux œufs d'or » et mise à contribution pour de nombreux financements. Il aimerait connaître la part que représente la police dans le budget global de l'OFB. Il s'interroge en outre sur l'efficacité de cette police, sur les compétences mises en œuvre et sur la politique de formation de l'OFB. Il a l'impression qu'elle est devenue une police rurale, qui s'occupe de circulation, mais pas une vraie police de l'environnement.
- **M. MORVAN** précise d'abord que l'augmentation de la contribution des Agences de l'eau n'est pas fléchée et ne cible donc pas particulièrement les missions de police. Ensuite, il ne connaît pas la part que représente la police dans le budget de l'établissement. Il indique néanmoins que l'activité police représente environ 60 % de l'activité des services départementaux. L'activité comprend également un volet important sur la connaissance, notamment au titre de la DCE et d'autres directives-cadres, et un volet d'intervention.
- M. MORVAN signale par ailleurs que l'Office a engagé un « Plan Marshall » de la formation. Il rappelle que l'OFB est né de la fusion de deux anciens établissements : l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Il faut notamment former la partie ex-ONCFS aux questions de l'eau. Or la capacité du site de formation du Bouchet, qui représente environ 100 personnes par semaine, a été limitée à 25 ou 30 personnes par semaine du fait de la taille du réfectoire et des mesures de distanciation à respecter. Pourtant, les besoins sont effectivement énormes, alors que 500 départs en retraite sont attendus au cours des 5 prochaines années.
- M. MORVAN précise enfin que l'OFB a formulé environ 500 avis techniques en 2021 à l'attention des services déconcentrés de l'Etat, notamment sur la continuité écologique et l'hydroélectricité. L'office a aussi réalisé 4 000 contrôles sur le terrain environ, dont les deux tiers étaient des contrôles conformes.

Mme CORSYN a relevé dans la présentation qu'une nouvelle aire protégée a été créée, mais sans financement supplémentaire pour la gérer. En conséquence, la contribution de l'Agence de l'eau est sollicitée. De la même manière, des nouvelles réserves sont créées, mais à budget constant, ce qui n'est pas raisonnable car cela conduit à mobiliser l'agence de l'eau sur ces aires protégées alors qu'il avait été assuré que cela ne les impacterait pas.

La Présidente observe que ce constat est indéniable sur le fond. Après, il existe une contrainte budgétaire, qui va devenir encore plus forte du fait des conséquences du Covid et de la guerre en Ukraine.

Mme CORSYN a bien conscience du contexte. Elle attire cependant l'attention sur un rapport sénatorial qui évoque le versement d'une partie de la taxe d'aménagement vers les Agences de l'eau. Elle rappelle aussi qu'un précédent rapport montrait que la taxe d'aménagement, qui a remplacé la taxe des espaces naturels sensibles, avait été complètement dévoyée dans son utilisation par certains départements. Une partie des sommes dédiées à la protection de la biodiversité a été employée pour d'autres utilisations. Ce sont les agences de l'eau qui ont compensé ces pertes de recettes.

M. MORVAN précise qu'il existe beaucoup de mutualisations de moyens entre les opérateurs. S'agissant du Parc National des Forêts par exemple, environ 12 ETP sont mutualisés avec l'Office national des forêts.

Mme CORSYN comprend la volonté d'être économe dans les dépenses publiques réalisées pour la gestion des aires protégées, mais les économies finissent par nuire à la capacité de réaliser un travail correct.

Mme MATHEY-BASCOU confirme les remarques émises sur la taxe d'aménagement, en signalant que le sujet concerne les collectivités territoriales. Elle souligne cependant que la loi de finances 2022 vient d'augmenter la dotation Natura 2000, permettant ainsi d'inclure de nouvelles communes. La loi de finances 2022 crée également une nouvelle dotation biodiversité qui apporte une nouvelle source de financement. En outre, il existe toujours des financements de la part de l'Etat dans le cadre de la territorialisation de la stratégique des aires protégées. Enfin, le programme LIFE Biodiv'Est lancé récemment par la Région permet de globaliser les financements et de mieux les orienter vers des stratégies communes.

La Présidente soumet ensuite au vote la délibération relative au budget rectificatif n°1 pour l'année 2022.

La délibération n°2022/05 est adoptée à l'unanimité.

VI. <u>Pilotage stratégique de l'Etablissement et du 1</u>1ème programme d'intervention

1. Contrôle interne budgétaire - Plan d'action de la cartographie des risques

Ce point est présenté par M. LEBLANC.

- M. HOELTZEL signale qu'un point est prévu ensuite sur le retour de l'audit CEGDD, mais que le Ministère n'a toujours pas donné son feu vert pour en parler. Il peut néanmoins dire qu'il contient un axe sur le contrôle interne budgétaire.
 - 2. Bilan du contrat d'objectifs et de performance 2021
- La Présidente indique que le bilan du contrat d'objets et de performance 2021 va être présenté conjointement avec le rapport d'activité 2021 et le bilan social 2021.
- **M. HOELTZEL** présente ces 3 documents, en précisant que l'avis du Conseil d'administration sera uniquement sollicité sur le bilan du contrat d'objectifs et de performance.

<u>Débat</u>

M. HAZET propose de remettre en perspective nationale quelques actions de l'Agence. Sur la gestion des eaux pluviales urbaines, un plan national a été édité par le Ministère de la transition écologique en novembre 2021. L'Agence de l'eau fait partie des réalisations assez exemplaires. M. HAZET a noté que l'exemple des bailleurs a été cité, car l'une des cibles de ce plan national concerne justement les aménageurs, dont les bailleurs sociaux.

Par ailleurs, Mme ABBA, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, a lancé il y a quelques jours un nouveau plan national pour la protection des milieux humides. M. HAZET remercie le Directeur général et les équipes de l'agence pour leur appui au Ministère dans l'élaboration de ce plan national.

- M. LALOÉ constate la stabilité de l'effectif en 2022. Cette pause dans la baisse des effectifs doit cependant n'être qu'une étape. M. LALOÉ veut sensibiliser les administrateurs et adresser aussi un message au commissaire de l'Etat sur la nécessité de renforcer les équipes de l'Agence de l'eau dans l'avenir pour répondre à ses besoins, lui permettre d'atteindre ses objectifs et permettre aux personnels de travailler dans un contexte de sérénité. Le 11ème Programme révisé prévoit de continuer à intervenir de manière incitative sur des thématiques du domaine 2 et du domaine 3, avec des taux encore assez forts. En outre, la pyramide des âges de l'Agence est vieillissante
- La Présidente invite ensuite le Conseil d'administration à délibérer sur le contrat d'objectifs et de performance.

La délibération n°2022/06 est approuvée à l'unanimité.

- 3. Présentation de la réforme des redevances
- M. HOELTZEL présente le projet de réforme des redevances.

Débat

Mme LEROY demande des précisions sur le concept de la redevance biodiversité.

- **M. HOELTZEL** explique qu'il s'agirait d'un segment additionnel à la taxe d'aménagement, qui viendrait abonder le budget des Agences. La taxe ne serait donc pas perçue directement par l'Agence, mais par les départements qui reverseraient ensuite ce segment. Dans l'idée, l'Agence de l'eau finance la désimperméabilisation des sols et taxerait donc des ouvrages qui créent de l'imperméabilisation.
- **M. LALOÉ** demande si une réforme des redevances risquerait d'avoir un impact sur le travail des personnels de l'Agence.
- **M. HOELTZEL** précise d'abord que la disparition de la prime ne signifie pas la disparition de l'activité en termes de qualification des données d'autosurveillance. Ensuite, cette réforme changerait certainement un peu l'organisation du service de redevances. L'organisation que l'Agence connaît actuellement sur la redevance industrie serait en fait transposée sur la redevance collectivité.
 - 4. Mise en place de séquences « Place aux territoires » au sein du Conseil d'Administration
- M. HOELTZEL et la Présidente présentent ce point.

Débat

Mme MICHEL estime que les séquences « Place aux territoires » sont une très bonne idée. Elles apporteront une ouverture et une possibilité d'explication différente par rapport aux appels à projets, qui impliquent un vocabulaire très technique.

La Présidente précise que les propositions d'idées sont les bienvenues.

Mme LEROY suggère d'élargir les invitations au-delà des porteurs de projets et de viser des cibles qui n'ont pas automatiquement l'idée de faire appel à l'Agence de l'eau, comme les CCI, afin de leur montrer le fonctionnement de l'Agence.

La Présidente confirme que c'est une bonne idée, qui nécessiterait cependant un travail préalable. En faisant intervenir des porteurs de projets, l'objectif est d'obtenir un retour d'expérience par rapport aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

5. Résultat de l'audit du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et des inspections

Le traitement de ce point est reporté à une prochaine séance.

VII. Compte rendu de gestion et vie de l'Etablissement

- 1. Rapport d'activité 2021 de l'Agence de l'eau
- 2. Présentation des chiffres clés du bilan social pour l'année 2021

Ces points ont été traités précédemment dans le cadre du point VI.

VII. Divers

M. HOELTZEL indique que l'Agence de l'eau n'a pas de retour du terrain faisant état de blocages particuliers, de ruptures d'approvisionnement ou de problèmes financiers d'une entreprise par rapport à la crise en Ukraine. L'Agence réfléchit cependant à la mise en place d'un dispositif qui permettrait d'anticiper ces difficultés. M. HOELTZEL cite pour exemple l'idée de mettre en ligne un questionnaire pour faire remonter des difficultés ou de travailler avec un panel d'acteurs pour identifier les signaux faibles des problématiques qui pourraient voir le jour dans les prochaines semaines. S'il est nécessaire d'ajuster des modalités, une séance exceptionnelle ou écrite du Conseil d'administration serait organisée sans attendre le mois de juin.

La Présidente ajoute que des difficultés émergent déjà en lien avec le coût des carburants, le coût des matières premières et les problématiques d'approvisionnement.

En l'absence d'autres observations, la séance est levée.

Le Directeur Général de l'Agence de l'eau,

Marc HOELTZEL

La Présidente du Conseil d'administration,

Josiane CHEVALIER



Réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2022 Feuille d'émargement (Membres du Conseil d'Administration)

K	Mine	F.	×	×	×	Mrse	Mime	Mme	F	E	P. C.	CMIRI
VAUTRIN	MICHEL	HENRION	INGWILLER	DIETMANN	DEPAIX	D'ALGUERRE	BULON	BUCHERT	BARDOT	BARBER	CHEVALIER	Nom
Joan Philippe	Delphine	Fraucois	Bernard	Daviel	Régia	Sparts	Béatrice	Maryone	Audrey	Patrick	Josiane	Princes
Collectivités	Collectivités	Codectivités	Collectivities	Collectivities	Collectivités	Collectivités	Collectivities	Collectivités	Collectivités	Collectivités	Présidente	Callings
Vice-President du Conseil départemental de la Meuse	Vice-Présidente du Grand Nancy Vice-Présidente de la Commission Punification Vice-Présidente de la Commission "Geolon de l'equet urbanisme"	Problidant Su Syndical winde Poselle Avail	Mare de Grassendorf	President EPAGE Largue Maier de Mentipach Vice-Président de la Commission "Economie et partage de la ressource en esu"	Mane de Montoomet	Consultion régionale Grand Est Priemière Adjointe au Maire de Chaumousey Présidente de la Commission Plantification	Mains de Mundolaholin	Adjords su Maire de Mulhouse	Consellier municipale de Pulligny Vico-Présidente du Consel départemental de Mourtne-et-Moselle Tére Vico-Présidente du Correté de basain Éthin-Meuse Présidente de la Corretéaien "Gestion de l'oau of urbanisme"	Président du Temboire III Amont du SIDEA Vice-Président de la Communeaté de communes de Sélestat et Environs Maire de Mutembritit Vice-Président de la Commission Agricole de bassin	Presidente du Conseé d'Admissionation Prétète de Région Grand Est et du département du Bas-Rhin	The
EXCUSÉ	ou	ow.	ou	ou	Excusé	Buse	EXCUSÉ	OL I	8	2	٤	Présent
	The same of the sa									TO THE PARTY OF		Reprisenté per
					M. Berrard MGWALLER							Donne pouvoir è
			- 2									Powers
			M. Rigis DEPAIX									Ragal parvoir de
			Λ	_					14			Reçoil pouvair de
_	H	1	ar						Market		2	Émargement

M. BECKER MINE LEROY M. PELLETIER				M. BAUER	Mme ARNOLD	M. REINNGER	M. MICHEL	Mm# GENESSEALX	M. ERD	NASBOO OWN	Civilia Nom	
Philippe	R Jean-Lut	Nathale	Jean-Paul	Gibert	Frédérique	ER Daniel	Demand	EALD! Valletie	Robert	Véronique	om Prénam	
Personne quelifies	Usagers	- Usagers économiques	Usagers économiques	estigues	Usagers économiques	Usagers non économiques	Usagers non économiques	Usagers non économiques	Usagers non économiques	Usagers non économiques	Collège	
Personne qualifiée Président Agence Bio Grand Est Président de la Commission Tosmonie et partage de la ressource es eau*	Président de la Chambre d'agriculture de la Mouse Président de la Commission Agricole de bassin	Rosponsable Environnement - TOTAL PETROCHEMICALS France Présidente de la Commission industrie de bassin	Représentant de la Fédération trançaise d'aquaculture	Priedent de l'instart hunçaix des botssons de la brasserie et de la matterie Vice-Président du Comété de bassin Rhin-Mouse Vice-Président du Comest d'administration de l'ASPM Président de la Comestacion des Programmes	Responsable qualité prévention environnement Papeteries du Rhin	Administrateur de France Nature Environnement Vice-Président du Comité de bassin Rhis-Meuse Vice-Prinident de la Commission des Programmes	Warrions du Bucesu national environnement GLGV	Woe-Présidente de France Nature Environmenteré Grand Est	Président de la FPPWAA du Bas-Stres	Directrice du conservatione des sites terrains Présidente de la Commission du Milleu Naturel Aquelique de baroin	Tites	
ou	ou	9	O.	9	Eltun	OU.	ou	Biose!	ou	ou.	Présent	
											Représenté par	
					M. Gibert BALER			M. Darial REINNGER			Donne power è	
				್		-					Powedin	
				Mme Frédérique ARNOLD		Mme Vallete GENESSEALX					Report poswair de	
	١٨.								,	٨	Reçoit pouvoir de	
1		Thurst	2	2	-(the	S. C.		Frank	A	Enagement	

	g	×	×	Мине	Mente		*	M	Mine	Мпе	W	W	CARRO
	(ALOÉ	BERTEAUD	BOISSIER	NATENTIN	CAYRÉ	DUBREUL	BEWER	GILIEUCI	ASSOB	COULONGEAT	GOLRTAY	VANLAER	Nom
_	Julien	Pascal	Fabrice	Sophie-Charlotte	Virginia	Plane	Dominique	Jerôme	Ame	Françoise	Blaise	Horse	nanan
	Personnel	P	Ébet	È	Ē	Etu:	Ĉia.	Elat.	Essa	Etwi	ÉW	2	College
	Représentant du personnel	Cirecteur général du centre d'étude et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	Directeur général délégué de l'agence de l'environnement et de la malitisa de l'energie	Directrice territoriste du Nord Est de Voiss Navegables de France	Directrice générale de l'agance régionale de sarréi Grand Est	Directeur général de l'Office trançais de la blodiversité	Directeur départemental des territoires des Vosges	Diesdeur départemental des territoires de la Mossille	Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la fonét Grand Est	Déscribe régionale des finances publiques du Grand Est et du Département du Bas-Pöin	Secrétaire général pour les affaires régionales Grand Est	Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est	Titte
3	OJ.	EXCUSÉ	EXCUSÉ	EXCUSÉ	excust	EXCUSE	no	ou.	EXCUSÉ	EXCUSÉ	EXCUSÉ	Excusé	Present
		Jacques LE BERRE	Jerôme BETTON	Aude MARTIN	Nicoles REYNAUD	Xavier MORVAN			Jean-François QUÉRE	Patrick WEHRLEN		SMphanie MATHEY BASCOU	represente per
2													Donne pountr a
3													CHOMPOL
													requit pouvoir de
3		_\									,		Hepas peuvos se
	ri,	()	50	Ar	700	0 BB.	100	7	7	3 €		Marken	enagener.



Réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2022 Feuille d'émargement (Autres participants et invités)

	M. MAR		Mme MAL	M LEB	М			Mme LOA	Mme POF	W. Live	м. на	M. DIN	M. GAI	CWIN	V
	DECKER	MARCOS	MAUVIEUX- THOMAS	LEBLANC	HOELTZEL			LOMBARD	PORQUET	LIARD	HAZET	DINGREMONT	GAILLARD	Nom	SPANNIN
	François	Laurent	Patricia	Christophs	Marc			Aine	Alexandra	Stéphane	Charles	Benoit	Claude	Prénom	
Autres	Autres participants et invités	Autres perticipents et invités	Autres participants et invités	Autres perscipants et invités	Autres perficipents et invités	Autres participants et invités		Autres participants et invités	 Autres participants et invités	Autres participants et immtés	Autres persopents et invités	Autres perficipents et invités	Autres participants et invités	Collège	
Directeur des Ressources Humaines	Responsable du service des redevances et de la fiscatité écologique	Directeur des Aides et de l'Action territoriale	Directrice de la Connaissance, Planification, Programme et Politiques d'interventions	Directeur général adjoint de l'Agence de Feau	Directeur général de l'Agence de l'eau	usious		Adjointe au chef de service, Adjointe au délègué de bassin DREAL Grand Est	Représentante suppléante du personne	Agent complable	Commissaire du Gouvernement	Chef de mission de contrôle général économique et financier	Président du Comité de bassin Rhin-Meuse	Titre	
DXCUSE	B/CUSÉ	oui	ou.	Qi.	oui	ino		no.	ē.	ou	ino	DICUSÉ	DICUSÉ	Présent	
												Agnés RIVOISY- MAAELASSAF		Représenté par.	
														Donne pouvoir è	
							100							Pouvors	
														Reçoit pouvoir de	
No. of Parties														Recoit pouvoir de	
								THE STATE OF THE S		\$	P. +	DRong		Émargement	

	ž	R	ķ	Mrse	×	Mme	×	Mme	Mrse	×	Æ	Cwitté
	GOFFIN	LERT	GOETGHEBEUR	CASTEJON	BOURMAUD	PELOUIN	VAUTHER	CHAFFAROO	FICHTER	PHOPIN	DIETRICH	Nom
	Hervé	Laurent	Philippe	laabele	Davis	Corinne	Jean-Marc	Florence	Aude	Sébasten	Daniel	Prénom
Membres présents ou représentés	Autres participants at invibis	Autres participants et invités	Autres participants et invités	Autres participants et invités	Autres perfoipents et invités	Autres participants et invités	Autres participants et invités	Autres perticipants et invités	Autres participants et invités	Autres perticipants of invités	Autres participants et invibie	Collège
	Adjoint /Chef du Service Comptable	Directeur des achats et du patrimoine	Chef du service Eau et Esparces Naturels	Adjointe au Directeur des Rédevances et des Finances Cheffe du Service Finances	Chargé de mission Coordination territoriale	Adjointe au Directeur des Aides et de l'Action Territoriale Cheffe du Pôle Coordination Territoriale	Chef du Service Eau dans la Ville et industrie	Directrice déléguée de la Communication	Chargée de mission Juridique et appui administratif	Chef du Service Programme et Politiques d'Intervention	Direction des Systèmes d'information - DSI Mission Administration de données	Three
8	ou	9	011	ou	Excusé	QI.	OL.	ou	oui	Ou.	EXCUSÉ	Présent
												Représenté par
												Donne pouvoir à
						SIT			100			Pouvoirs
												Repait pouvoir de
												Reçoit pouvoir de
												Emargement